

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION  
DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION  
AUPRES DU CNPE BUGEY et IONISOS**

- Le 25 novembre 2019 - Loyettes

**Véronique Baude, Présidente de la CLI Bugey** ; je remercie les personnes présentes à cette réunion de la CLI. Je suis Présidente de cette CLI Bugey et Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Ain, chargée du tourisme et du développement durable. Se trouvent à mes côtés Madame Pascale Préveirault, Sous-Préfète de Belley, Monsieur Christoph Herkens, directeur d'Ionisos, Monsieur Becq qui représente l'Autorité de Sûreté Nucléaire, qui remplace Monsieur Escoffier. A ma droite, Monsieur Pierre Boyer, directeur du CNPE Bugey, Monsieur Franck Courtois, directeur de l'Environnement au Conseil Départemental de l'Ain, et également Madame Alix Bougain, chargée de mission pour la CLI et les problématiques du climat au Conseil Départemental. Je tenais à remercier Monsieur le Maire de Loyettes pour son accueil et la mise à disposition de cette salle, puisqu'aujourd'hui nous nous retrouvons dans une CLI nouvelle génération, et nous avons l'habitude d'aller à Saint Vulbas mais la grande salle n'était pas disponible. Aujourd'hui, c'est une CLI nouvelle formule, pour certains, il y aura des redites, il y a quelques fidèles de la CLI Bugey ! Mais nous accueillons aujourd'hui de nouveaux membres, nous avons essayé de faire un travail de vulgarisation, ne pas employer trop d'acronymes, n'hésitez pas à lever la main pour précisions.

Mon rôle en tant que Présidente de la CLI est d'animer ces réunions (environ 3 par an), faire en sorte que les débats se passent du mieux possible et que chacun s'exprime librement et dans le respect des idées des autres et que l'on arrive à échanger en toute objectivité. La CLI n'est pas une instance de débat sur la politique nucléaire de la France, mais une instance d'information.

Je vais vous expliquer ce qu'est une CLI ? Pourquoi la CLI voit sa composition modifiée aujourd'hui ? Et quelle organisation de la CLI nous attend ?

Voici l'ordre du jour :

- Présentation de la CLI
- Présentation de la centrale du Bugey
- Présentation d'Ionisos, qui est un nouveau membre
- Présentation des missions de l'ASN
- Présentation de l'actualité de la centrale
- Questions diverses.

Je vous prie d'excuser Madame Cendra MOTIN Députée de l'Isère, Madame Viviane Vaudray, Conseillère Départementale de l'Ain, Monsieur Daniel Valero, Conseiller Départemental du Rhône, Annie Pourtier, Conseillère Départementale de l'Isère, Martine Tabouret, Conseillère Départementale de l'Ain, Catherine Simon, Conseillère Départementale de l'Isère, Jean-Luc Da Passano, Vice-Président de la Métropole de Lyon, Pascal Second de la Commune de Grenay, Francis Sigoire de la Commune de Belligneux, Frédéric Mosneron-Dupin de la Commune de Meximieux, Fabien Durand de la Commune de Saint-Savin, Roger Davrieux de la Commune de Chavanoz, représenté par Madame Françoise Ortega. Concernant le collège des Associations, Monsieur Michel Gay de l'Association des Ecologistes pour le Nucléaire, Nicolas Vigier d'ATMO Auvergne-Rhône-Alpes, Claudine Agnius-Delord de la Ligne Nationale Contre le Cancer de l'Isère. Pour le collège des experts et chambres consulaires : Adrien Bourlez de la FDSEA, représenté par Daniel Biez, Karine Giroudon Directrice de l'Hôpital Privé d'Ambérieu, représentée par Maryline Port-Levet, Madame Giordano du Centre Hospitalier de Bourg en Bresse et Madame Marthoud de la chambre d'agriculture de l'Ain, représentée par Jérôme Martin. Pour le cinquième collège, qui concerne les représentants Suisse, nous excusons Gerald Scharding, de l'Office Fédéral de la Protection des populations. Pour le dernier collège, celui des exploitants, services de l'Etat... Madame Malbos de l'ARS et Monsieur Escoffier de l'ASN.

## **1. Présentation de la CLI**

---

*Véronique Baude présente le fonctionnement de la CLI à l'aide d'un PPT ci-joint.*

*Pas de questions*

## **2. Présentation du CNPE (Centre Nucléaire de Production d'Electricité) du Bugey, EDF**

---

*Pierre Boyer, Directeur du CNPE, présente le sujet à l'aide d'un PPT joint.*

### **Questions :**

**Joël Guerry, Sortir du Nucléaire Bugey :** J'ai une remarque, le terme décarboné employé dans le document qu'on nous a donné, énergie sans CO2... Ce sont de fausses informations. Il n'y a aucune énergie décarbonée, y compris les énergies renouvelables. La charge de carbone se considère du début de la production jusqu'à la fin de la déconstruction, il y a effectivement du carbone, le grand carénage, que vous allez faire, vous allez amener du matériel qui sera émetteur de carbone lors de sa fabrication. J'aimerais que l'on parle en chiffres réels.

**Pierre Boyer :** Merci Monsieur Guerry, je vous remercie de cette question, ça me donne l'occasion de donner quelques chiffres très importants. Vous avez raison, on ne produit pas d'électricité sans aucune émission de carbone. Aujourd'hui, en France, on produit de l'électricité d'origine nucléaire (80% de la production d'électricité). La moyenne en gramme d'émissions de CO2 par Kwe produit en France est de 11 grammes, vous avez peut-être en tête la moyenne européenne ? Entre 400 et 500g. C'est la France qui permet de faire baisser de 75 g par Kwh produit la moyenne. Vous avez raison, toutes les énergies produisent du CO2. Le nucléaire produit infiniment moins de CO2 que le fioul, le charbon, le gaz et beaucoup moins de CO2 sur tout le cycle confondu que l'éolien et le solaire. Merci d'avoir

posé cette question, ça permet de rapporter quelques vérités. Pour le solaire, vous savez que l'on n'en produit aucun en France, donc au-delà de l'impact que ça n'a pas sur l'économie française, il faut faire venir les panneaux et les retraiter. Ces chiffres sont ceux de l'Agence Internationale de l'Energie. Il existe une très belle application, Electricity Map, où vous voyez en temps réel l'impact carbone de la production d'électricité dans le monde et vous verrez que les chiffres que j'avance sont ceux qu'on observe chaque jour.

**Bernard Gajnik, Association Hiéroise pour la protection de l'environnement** : Je voulais simplement souligner à Monsieur Guerry qu'il faut aussi rappeler que tous les vendeurs d'électricité, quand ils disent qu'ils vendent de l'électricité verte, ils achètent leur courant aux centrales nucléaires.

### **3. Présentation de l'entreprise IONISOS**

---

*Christoph Herkens présente l'entreprise IONISOS, à l'aide d'un PPT ci-joint.*

**Questions :**

**Eric Bonnat, France Nature Environnement** : Je voulais savoir si vous êtes soumis à des vérifications sur les risques nucléaires ?

**Christoph Herkens** : Oui, nous sommes soumis à des vérifications par l'ASN, comme EDF, nous avons des inspections de l'ASN, régulièrement, entre une et deux fois par an. Toute modification doit être autorisée au préalable, nous avons aussi les réexamens de sûreté tous les dix ans, qui imposent de se mettre aux nouveaux standards de sécurité et sûreté nucléaire. C'est un dialogue constant avec l'ASN.

**Jack Chevalier, Saint Laurent de Mure** : J'ai une question sur le principe de fonctionnement, vous fonctionnez en 24h sur 24 ?

**Christoph Herkens** : On fonctionne évidemment en 24/7, on arrête que deux semaines par an pour la maintenance, et le reste de l'année, on est en activité. On fonctionne en permanence parce que la décroissance des sources est inévitable et ça coûte de l'argent. On préfère donc gagner de l'argent en travaillant en permanence.

**Roger Diaz, FO** : La présentation est idyllique, je m'interroge sur l'approvisionnement et le retraitement des sources. Comment procédez-vous ?

**Christoph Herkens** : Les sources proviennent de deux fournisseurs, il n'y en a que deux autorisés en France. Elles arrivent une fois par an, et nous retournons les vieilles sources au fournisseur. Et nous rachetons de nouvelles sources. Nous achetons selon les volumes prévus et pour pallier à la décroissance des sources, dont on perd chaque année 12% des sources naturellement. On n'a pas le droit de garder les sources plus de 20 ans, donc on doit les retourner au fournisseur. Il y a un transport par an, qui amène et retourne les sources. C'est par camion, transport nucléaire classique.

### **4. Présentation de l'Autorité de Sûreté Nucléaire**

---

*Régis Beck Présente l'Autorité de Sûreté Nucléaire à l'aide du PPT ci-joint. Pas de questions*

### **5. Les évènements significatifs de sûreté – CNPE Bugey**

---

*Pierre Boyer présente le sujet à l'aide d'un PPT ci-joint.*

### **Questions :**

**Joël Guerry :** Merci de votre présentation. J'ai une remarque : il serait souhaitable que l'ASN présente aussi un avis sur les évènements. Sur l'évènement numéro 2, il semble que l'ASN a écrit des choses relativement critiques et ce serait bien que ce soit exprimé, et par ailleurs, n'y a-t-il pas eu des problèmes sur les personnels travaillant dans ce local ?

**Pierre Boyer :** Quand on déclare un ESS, c'est de la responsabilité de l'exploitant, auprès de l'ASN. L'atmosphère, il y a une différence entre le critère réglementaire de rejet à l'extérieur et les conditions de travail. C'est un bâtiment servant à l'entreposage et au traitement avant évacuation de déchets faiblement radioactifs. La modification de la ventilation (changement de filtres), on a donc détecté la présence de cobalt. L'interdiction de faire des rejets depuis ce bâtiment n'a pas de lien avec la protection des travailleurs qui est effectuée par d'autres moyens de mesure, qui sont toujours opérationnels. Il y a des balises de mesure qui mesurent en permanence que les travailleurs sont en sécurité. Quand le cobalt 60 a été mesuré, l'activité a été immédiatement arrêtée jusqu'à ce que l'origine et l'explication soient sûres. Cela a pris une journée, et il n'y a donc pas eu d'intervention pendant ce temps-là, ensuite, ça a repris.

**Régis Becq :** Je ne vais rien apprendre à Monsieur Guerry, en effet, cette déclaration a donné lieu à une inspection réactive de la part de l'ASN. Effectivement, deux points majeurs ont parus notables (qui sont publics et ont été repris sur le site de sortir du nucléaire) : la mise en évidence de manquements dans la gestion de la ventilation, qui conduit à s'interroger sur la gestion des modifications sur le site du Bugey. Deuxième point : effectivement, le manque de réaction sur la première mesure qui a conduit à une deuxième occurrence. Donc effectivement, on a posé un certain nombre de questions et on est en attente de réponses, je ne vais pas en parler plus. Tout ce que je pourrai faire c'est vous représenter les conclusions de la lettre de suite : il y a eu des modifications et dans ce cadre il y a eu une mauvaise appréciation de la partie ventilation. Pendant la quatrième visite décennale, il y aura beaucoup de requalifications et modifications, leur pertinence sera observée, nous serons vigilants à ce sujet.

**Pierre Boyer :** La question de modification n'est pas évitée, lorsqu'une anomalie survient, elle est déclarée à l'ASN, et EDF a deux mois pour réaliser un rapport d'évènement significatif qui recherche les causes profondes et propose des solutions correctives pour éviter que l'évènement se reproduise. La sûreté nucléaire est une prise en compte du retour d'exploitation et une amélioration continue du processus, on apprend en permanence des choses qui n'ont pas fonctionné, là il y a eu une modification d'un bâtiment d'auxiliaire nucléaire, qui n'a pas été mené correctement, l'étude est en cours pour comprendre pourquoi. Aussi, il faut comprendre comment ne pas reproduire. Les réponses à l'autorité de sûreté se font soit à travers le rapport d'évènement significatif que l'on transmet dans les deux mois, soit dans le délai indiqué dans la lettre de suivi de l'ASN. L'ASN est exigeante et si les réponses ne conviennent pas, des compléments peuvent être demandés.

## **6. Le bilan des arrêts de tranche 2019 et programme 2020**

---

*Pierre Boyer présente le sujet à l'aide du PPT joint.*

## Questions :

**Claude Cassé, ACER :** J'ai vu dans une des deux que vous avez « stabilisation des [...] ? inaudible], qu'est-ce que ça veut dire ?

**Pierre Boyer :** C'est une des modifications pour améliorer la sûreté. En front du bâtiment réacteur, il y aura un récupérateur en béton. L'accident le pire qu'on redoute, ce serait une perte du circuit primaire qui empêcherait le refroidissement du réacteur, et le premier objectif de la sûreté est d'assurer le refroidissement du combustible. En cas d'accident, ça reviendrait inexorablement si on n'intervient pas à la fonte du combustible, qui percerait la cuve, et se retrouverait en fond de bâtiment réacteur. Il fait un mètre d'épaisseur, en dessous, il y a du sable pour que au cas où l'accident arrivait, on puisse vitrifier le combustible qui tomberait de la cuve. Et le récupérateur en béton permettrait de récupérer le combustible. Là, le corium est à l'intérieur du bâtiment réacteur, alors que le radier, qui est le sol du bâtiment réacteur. Le récupérateur de corium est sous la cuve et ce dont vous parlez c'est le radier. C'est le fondement du bâtiment réacteur, et qui est posé sur une structure de génie civil, qui a des alvéoles, et la particularité, c'est qu'on peut rentrer sous le bâtiment réacteur. Un certain nombre de ces alvéoles ont été comblées avec du sable, au cas où, dans un accident, le combustible se trouve au fond du réacteur et réagisse avec le béton, qui fait environ 1 mètre 10 d'épaisseur, qu'il attaque le fond du bâtiment : il rencontrerait alors du sable et ça vitrifierait et permettrait de garder le combustible à l'intérieur. C'est une amélioration qui permet de rajouter un récupérateur pour éviter au combustible au cas où il passerait à travers la cuve, de le garder dans le bâtiment réacteur

**Claude Cassé :** Pourquoi ça n'a pas été fait avant ça ? Sur tous les réacteurs ?

**Pierre Boyer :** Cela va être fait sur les quatre réacteurs à Bugey. En France, on réévalue le référentiel de sûreté tous les dix ans, le réacteur ce sont les mêmes que ceux utilisés notamment aux Etats Unis, et la plus grande différence entre les pays anglo-saxon et la France, c'est qu'il y a des licences d'exploitation pour la durée de fonctionnement. C'est-à-dire que la conception initiale de l'installation donne le droit de fonctionner sans modifications pour 60 ans. La majorité des centrales américaines ont eu des extensions de licences d'exploitation jusqu'à 80 ans. C'est-à-dire que la « grande sœur » de Bugey a le droit de fonctionner 80 ans. Nous n'avons pas de licence d'exploitation, nous avons des autorisations de fonctionnement pour 10 ans. Les réévaluations de sûreté tous les dix ans permettent de continuer de fonctionner pour dix ans supplémentaires une fois qu'on a fait la démonstration que les modifications mises en œuvre permettent l'exploitation en toute sûreté. Donc tous les dix ans, au titre des quatrièmes visites décennales, la sûreté entraîne des modifications, il y a des modifications permanentes des référentiels de sûreté.

La durée de vie d'une centrale peut être de 30, 40 50 ou 60 ans, ça ne veut rien dire, tout est remis en jeu tous les dix ans.

## 7. La thermie du Rhône

---

*Pierre Boyer présente le sujet à l'aide du PPT ci-joint.*

## Questions :

**Bernard Gajnik** : Je voulais préciser, si on doit refroidir l'eau dans les condenseurs, c'est parce que l'eau ne pompe pas de la vapeur mais de l'eau liquide.

**Pierre Boyer** : En effet...

**Véronique Baude redonne la parole à Monsieur Boyer !**

**Pierre Boyer** : Il est habituel dans les CLI de parler de l'actualité de la centrale. Depuis le début de l'année on a produit 22 TWh, on a un objectif de 25.4 TWh, ce sera fait. Si vous écoutez la radio, vous entendrez la question de la production nucléaire qui n'est pas là où elle est attendue, à Bugey, on y est, et c'est une vraie fierté.

Le 27 juillet, on a découplé la tranche 4, elle a été recouplée le 5 septembre. Le 10 septembre, l'IRSN a fait une campagne de prélèvement de maïs. EDF autour de Bugey fait 30 000 relevés par an, pour vérifier l'absence d'impacts de la centrale. L'IRSN fait aussi ses propres relevés. En septembre, on a aussi participé au tournoi handibasket de Meximieux, vraie fierté du site de participer à ces événements. Mi-septembre, 150 visiteurs ont été accueillis pour les journées européennes du patrimoine, une centrale nucléaire ça se visite, n'hésitez pas.

Le 4 octobre, l'AIEA (Agence Internationale de l'Energie Atomique) qui réalise régulièrement des inspections dans les centrales françaises à la demande du Premier Ministre. Ils étaient venus il y a deux ans, leurs conclusions laissaient des commentaires positifs et des axes de progression. Leur venue en octobre permet de faire le bilan des points d'améliorations identifiés. L'AIEA « constate des progrès considérables en matière de sûreté », c'est un motif de fierté, puisque le rapport arrive sur le bureau du Premier Ministre.

## **8. Points Divers**

---

**Véronique Baude** : Nous arrivons à la fin de l'ordre du jour, avez-vous des questions ?

**Joël Guerry** : D'une part à l'ordre du jour, il me semble qu'il y avait aussi l'extension du site. Et à la dernière CLI j'avais demandé des nouvelles d'ICEDA et on m'avait dit que ce serait à celle-ci, et ce n'est pas à l'ordre du jour. Je suis étonnée que Monsieur Boyer, dans sa présentation de la centrale n'en ait pas parlé. J'ai une question spécifique à ce sujet : il y a un rapport qui vient de sortir de l'IRSN qui fait état qu'au niveau des halls de stockage la puissance thermique prévue à 80KW a été réduite à 30 KW : je voulais savoir : qu'en est-il de la chaleur qui vient des déchets radioactifs stockés ? Est-ce que ça a une incidence spéciale sur la quantité de déchets stockés ?

**Véronique Baude** : Je vais laisser Monsieur Boyer répondre à votre question, mais rassurez-vous, c'était le dernier point que je voulais aborder mais je voulais laisser la salle s'exprimer avant.

**Pierre Boyer** : ICEDA, c'est l'Installation de Conditionnement et d'Entreposage des Déchets Actifs, l'installation n'a pas été encore inaugurée, elle rentrera en fonctionnement en début d'année prochaine. Le mot qui compte c'est conditionnement et entreposage. C'est différent du stockage, puisque l'entreposage est provisoire alors que le stockage est définitif. En France, il y a 58 réacteurs en exploitation et 8 en déconstruction, dont 1 à Bugey. Bugey1 est le dernier d'une lignée 100% français de technologie d'Uranium Naturel Graphite Gaz (UNGG). Il y en a 3 à Chinon, 1 à Saint Laurent et d'autres qui sont plutôt de technologie eau

pressurisée comme on a en exploitation aujourd'hui, dont le premier était à Chooz, dans les Ardennes. Le 8<sup>ème</sup>, c'est Brennilis qui est en déconstruction. Avant le stockage définitif à Bure en couche géologique profonde, on a un entreposage temporaire à ICEDA. C'est une installation de stockage sous forme de cylindres de béton de 1m de diamètre et 1.5 m de haut. ICEDA est une grande piscine olympique pour entreposer les coques béton. Je n'ai pas la réponse précise de ce que vous demandez Monsieur Guerry, ce que je vous propose, c'est qu'on en reparle la prochaine fois.

**Véronique Baude** : Merci Monsieur Boyer. Nous avons eu un ordre du jour chargé et exceptionnel avec les trois présentations mais je pense que c'était important qu'elles soient faites pour les nouveaux membres de la CLI.

**Jacques Gelez, Greenpeace** : J'ai deux questions : la première concerne le PPI en lui-même, puisqu'on est réuni aujourd'hui notamment par rapport à l'extension de ce PPI à 20km. Je veux savoir si quelque chose est prévu en termes d'information ou d'évacuation pour la Métropole de Lyon. Vous savez bien que les particules ne s'arrêteront pas au cercle des 20km. Et ma deuxième question est la suivante, elle est pour l'ASN : par rapport à la VD4, par rapport à la « bunkerisation » des piscines et des bâtiments BK. Un arbitrage est-il fait à ce sujet ?

**Pascale Préveirault, Sous-Préfète de Belley** : Pour le PPI, il a été élargi de 10 à 20km, il y a un arrêté préfectoral signé des trois préfets qui cite l'ensemble des communes concernées par le rayon de 20km. Les PPI sont des documents de planifications réalisés par l'Etat, qui visent à rassembler l'ensemble des acteurs ce sont : les Préfectures, les Communes, les secours, les médias, EDF... Et c'est un plan qui définit les mesures d'alerte, d'information et de protection des populations, comme la mise à l'abri, l'évacuation, les interdictions de consommation alimentaires ou la prise de comprimés d'iode. A l'occasion de la campagne de distribution des comprimés d'iode, pour la zone de 10 à 20km (en 2016, le périmètre de 0 à 10km avait fait l'objet d'une campagne similaire), donc depuis septembre, des réunions d'informations ont été réalisées, notamment une réunion publique, des informations ont été envoyées dans tous les foyers, auprès des mairies et des établissements recevant du public pour aller retirer des comprimés d'iodes, puisque c'est une conséquence de l'élargissement du PPI à 20km. Vous m'interrogez pour la Métropole. Bien entendu, la Métropole est concernée pour les communes qui figurent dans l'arrêté, c'est-à-dire deux.

**Jacques Gelez** : Deux sur 58 ! Que fait-on des 56 autres communes ?

**Pascale Préveirault** : Le PPI est à 20 km et la centrale du Bugey est dans l'Ain, pas dans la Métropole de Lyon ! Donc il y a une partie du Département de l'Isère, de l'Ain, et les Communes du Rhône, ... Il y a huit communes dans le Rhône, mais deux dans la Métropole. Comme je vous le disais, c'est un document de planification élaboré par les trois Préfets. Le Préfet de l'Ain est coordinateur, et en cas de mesures à prendre, il se coordonne avec le Préfet de l'Isère et du Rhône.

**Régis Becq** : Vous avez posé une question sur la « bunkerisation » des bâtiments contenant du combustible. La réponse que je peux vous faire, c'est que dans le cadre de la VD4, un des objectifs est de réévaluer la conception de certains systèmes qui garantissent la sûreté du stockage de l'assemblage, et des modifications sur le refroidissement, par contre l'aspect « bunkerisation » concerne des démarches de sécurité et non de sûreté. C'est donc porté par SBS et pas l'ASN. Je ne peux pas répondre autrement que vous dire que l'ASN

n'est pas directement concernée et je n'ai pas les éléments en ma possession, sur les dispositions qui existent à ce sujet.

**Jack Chevalier** : Si vous le permettez un complément d'information, puisque j'ai participé à la rencontre PPI qui a eu lieu à Roussillon il y a quelques temps, qui regroupait la centrale de Saint Alban et Bugey. La question des communes au-delà des 20km a été abordée et la réponse apportée : au-delà des 20km, c'est le plan ORSEC qui s'applique et dans ce cadre-là ce sont les maires qui décident de la distribution des comprimés d'iode, en lien avec les centres de stockage. Il n'y a pas de distribution préalable.

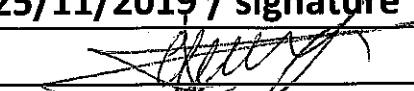
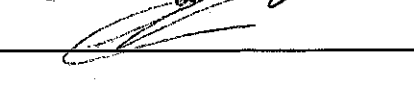
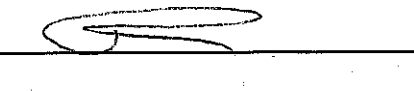

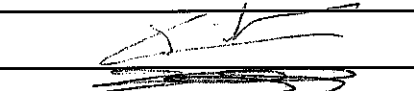
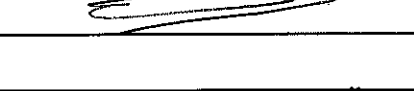
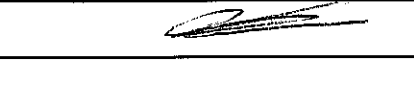
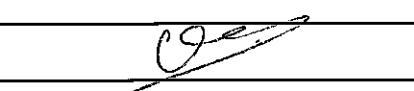

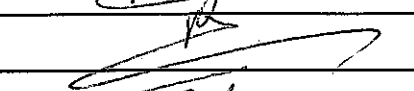
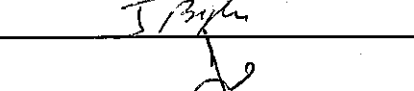
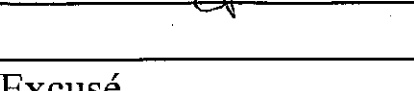
**Véronique Baude** : D'autres questions ? Si non, nous allons terminer cette réunion de la CLI en faisant un point sur les projets d'extension d'EDF. C'était un sujet lors de la dernière CLI. EDF a mandaté la SAFER pour réaliser des acquisitions pour assurer des réserves foncières et depuis, on a des éléments nouveaux sur la stratégie d'EDF. Monsieur Boyer va nous faire un état des lieux des discussions.

**Pierre Boyer** : J'avais déjà eu l'occasion de vous présenter la démarche entreprise par EDF, pas uniquement à Bugey mais sur tous les sites de production d'EDF pour un complément de sa réserve foncière. EDF est un acteur de l'énergie, et l'énergie c'est un domaine dans lequel il faut beaucoup anticiper, la durée de vie des exploitations est extrêmement longue, avec des investissements massifs et des installations massives, qui nécessitent de sécuriser le foncier bien en amont du besoin. EDF a toujours engagé des démarches de sécurisation du foncier, la démarche actuelle concerne différents sites thermiques et nucléaires. C'est tout d'abord une phase d'étude, réalisée par la SAFER au sujet du foncier autour de la centrale. Cette étude porte sur 336 hectares, autour de la centrale. Demain, ils ne vont pas tous sécuriser le foncier autour de la centrale, mais voir ce qui est facilement accessible ou non. EDF doit envisager ses moyens de production sur le long terme. Pourquoi sécuriser ? Parce que la durée du réacteur n'est pas infinie, donc à un moment donné on aura des opérations de démantèlement qui nécessiteront de la place d'entreposage de la centrale actuelle. C'est aussi une sécurisation pour la production d'électricité, des moyens définis par la PPE. Dans le cadre de la PPE différents moyens sont envisagés, on prévoit un mix de moitié renouvelable moitié nucléaire et à ce titre, il faut qu'EDF anticipe cela pour déconstruire ou envisager de nouveaux moyens de production. Ce sera l'Etat qui décidera de la nécessité ou non de ces moyens de production.

**Véronique Baude** : C'est un point sur lequel nous aurons la possibilité de revenir lors de la prochaine CLI. Je vous remercie pour votre participation.

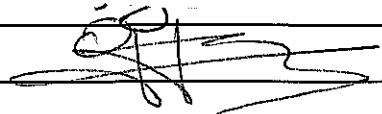
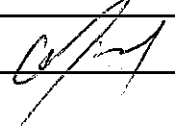
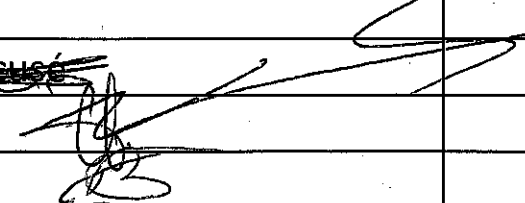


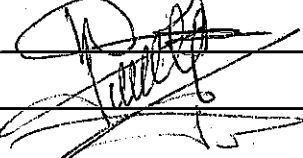


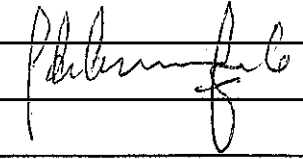
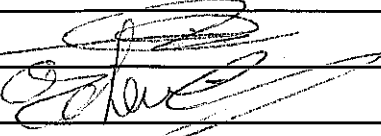
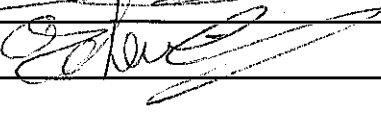



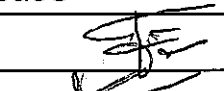
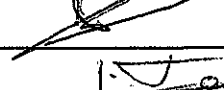
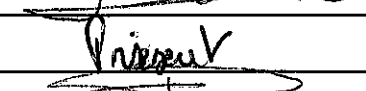

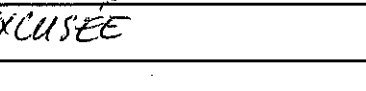
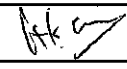
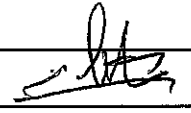
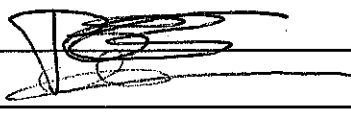
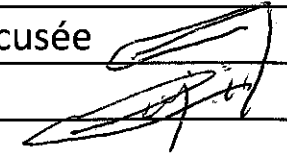
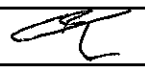
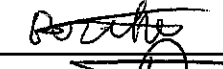

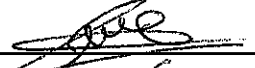
# Cli BUGEY - 25 NOVEMBRE 2019


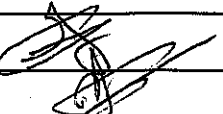
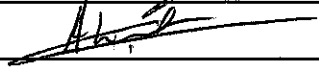
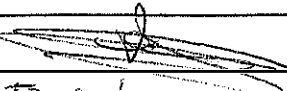
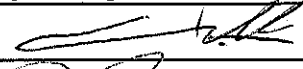
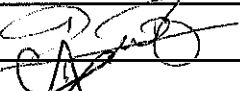

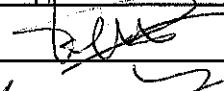
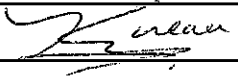
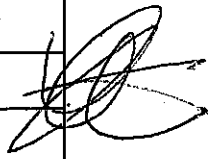
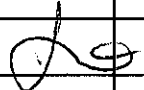
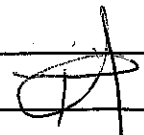
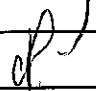
Collège	Structure	Nom Prénom	25/11/2019 / signature	Représenté
1	AMBERIEU-EN-BUGEY	Thierry DEROUBAIX		
1	AMBUTRIX	Christelle LAGADEC		
1	ARANDAS	Lionel MANOS		
1	BALAN	Gérard BOUVIER		
1	BELIGNEUX	Francis SIGOIRE	Excusé	
1	BENONCES	Sylvie RIGHETTI		
1	BETTANT	Jean-Félix FEZZOLI		
1	BEYNOST	Serge MANCINI		
1	BLYES	Daniel MARTIN		
1	BOURG-SAINT-CHRISTOPHE	Bernard PERRET		
1	BRESSOLLES <small>mainebressolles@hotmail.com</small>	<del>Fabrice BEAUVOISCH</del> <small>GOUJENNEUR</small>		
1	BRIORD	Patrick BLANC		
1	CHARNOZ-SUR-AIN	Anne-Laure SINISTRO		
1	CHATEAU-GAILLARD	Joël BRUNET		
1	CHATILLON-LA-PALUD	Myriam LOZANO		
1	CHAZEY-SUR-AIN	René DULOT		
1	CLEYZIEU	Jean PEYSSON		
1	CONAND	Grégory PERRET		
1	CRANS	Jean-Marie CHENOT		
1	DAGNEUX	Christian CHEVALIER		
1	FARAMANS	Gérard BROCHIER		
1	JOYEUX	Joël MATHY		
1	LA BOISSE	Gérard RAPHANEL		
1	LAGNIEU	André MOINGEON		
1	LE MONTELLIER	Patrice MARTIN		
1	LEYMENT	Patrick BEAU		
1	LHUIS	Simon ALBERT		
1	LOMPNAZ	Alexandre JOUX		
1	LOYETTES	Jean-Pierre GAGNE		
1	MARCHAMP	Jean MARCELLI		
1	MEXIMIEUX	Frédéric MOSNERON DUPIN	Excusé	
1	MONTAGNIEU	Amandine ARRIGONI		
1	MONTLUEL	Romain DAUBIE		

1	NIEVROZ	Patrick BATTISTA	Excusé	
1	ORDONNAZ	Sylvain GRINAND	<i>Repl. moncl &amp; B. Bololet</i>	
1	PEROUGES	Paul VERNAY	<i>B. Bololet</i>	
1	PIZAY	Marc GRIMAND		
1	RIGNIEUX-LE-FRANC	Pierre BOILEAU	<i>[Signature]</i>	
1	SAINT-DENIS-EN-BUGEY	Pascal COLLIGNON		
1	SAINTE-CROIX	Jean-Philippe RABATEL	<i>[Signature]</i>	
1	SAINTE-JULIE	Stéphanie QUENTIN		
1	SAINT-ELOI	Jacqueline SELIGNAN	<i>[Signature]</i>	
1	SAINT-JEAN-DE-NIOST	Patrick BEZAULT	<i>[Signature]</i>	
1	SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS	Fabrice VENET	<i>[Signature]</i>	
1	SAINT-MAURICE-DE-REMENS	Eric GAILLARD		
1	SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY	Antoine VALERIOTI		
1	SAINT-SORLIN-EN-BUGEY	René DESSERRIERE	<i>[Signature]</i>	
1	SAINT-VULBAS	Marcel JACQUIN	<i>[Signature]</i>	
1	SAULT-BRENAZ	Alain TETU	<i>[Signature]</i>	
1	SEILLONNAZ	Frédérique BOREL		
1	SERRIERES-DE-BRIORD	Marie-Jo LADREYT		
1	SOUCLIN	Laurent BAUDIN	Excusé	
1	THIL	Bruno LOUSTALET	<i>[Signature]</i>	
1	TORCIEU	François TAVERNIER		
1	VAUX-EN-BUGEY	Jean-José SPITERI		
1	VILLEBOIS	Marc LONGATTE		
1	VILLETTE-SUR-AIN	Jean-Pierre HUMBERT		
1	VILLIEU-LOYES-MOLLON	Serge THEBAULT		
1	ANNOISIN-CHATELANS	Christian GUETAT		
1	ANTHON	Jean-Luc CLAVEL	<i>[Signature]</i>	
1	BOURGOIN-JALLIEU	Alain BATILLOT		
1	BOUVESSE-QUIRIEU	Jean-Claude CHAMPIER		
1	CHAMAGNIEU	Jean-Yves CADO		
1	CHARETTE	Sergio PUYPE		
1	CHARVIEU-CHAVAGNEUX	Frédéric CERVERA	<i>[Signature]</i>	
1	CHAVANOZ	Roger DAVRIEUX	Excusé	Françoise ORTEGA
1	CHOZEAU	Gilles DESVIGNES		

1	COURTENAY	Florian ALMA	
1	CRÉMIEU	Alain MOYNE-BRESSAN	<del>Handwritten signature</del>
1	CREYS-MÉPIEU	Philippe FILLOD <sup>ROZANON</sup>	<del>Handwritten signature</del>
1	DIZIMIEU	Christine BOCHET	
1	FRONTONAS	Thierry TOULEMONDE	<del>Handwritten signature</del>
1	GRENAY	Pascal SECOND	Excusé
1	HIÈRES-SUR-AMBY	Patrick CHOLLIER	<del>Handwritten signature</del>
1	JANNEYRIAS	Jean-Paul DEFRANOUX	
1	L'ISLE-D'ABEAU	Nicolas LEGER	
1	LA VERPILLIÈRE	Patrick MARGIER	
1	LA-BALME-LESGROTTE	Jean-Pierre BERTHELOT	
1	LEYRIEU	Jean-Yves BRENIER	
1	MONTALIEU-VERCIEU	Alain LEHOT	<del>Handwritten signature</del>
1	MORAS	Bernard BOURGIER	
1	MORESTEL	Bernard JARLAUD	
1	OPTEVOZ	Philippe LANFREY	
1	PANOSSAS	Greg GIBBONS	
1	PARMILIEU	Jean-Louis MARTIN	
1	ARANDON-PASSINS	Franck ZORIAN	
1	PONT-DE-CHERUY	Alain TUDURI	
1	PORCIEU-AMBLAGNIEU	Didier POULAIN	<del>Handwritten signature</del>
1	SAINT-BAUDILLE-DE-LA TOUR	Madeleine GENOT	
1	SAINT-CHEF	Noël ROLLAND	
1	SAINT-HILAIRE-DE-BRENS	Jean-Pierre THEBAULT	
1	SAINT-MARCEL-BEL-ACCUEIL	Philippe FUSTINONI	
1	SAINT-QUENTIN FALLAVIER	Henry HOURIEZ	<del>Handwritten signature</del>
1	SAINT-ROMAIN-DE-JALIONAS	Alain DAUDRIAT	<del>Handwritten signature</del>
1	SAINT-SAVIN	Fabien DURAND	Excusé
1	SAINT-VICTOR-DE-MORESTEL	Frédérique LUZET	<del>Handwritten signature</del>
1	SALAGNON	Gilbert POMMET	
1	SATOLAS-ET-BONCE	Guadaloupe GOICHOT	
1	SERMERIEU	Alexandre BOLLEAU	
1	SICCIEU-SAINT-JULIEN-ET-CARIZIEU	Eric LEMOINE	
1	SOLEYMIEU	Yves GINON	

1	TIGNIEU-JAMEYZIEU	Gilbert POMMET		
1	TREPT	Eric MOREL		
1	VAULX-MILIEU	Marie-Pierre FAURE		
1	VÉNÉRIEU	Bernard MATHIEU		
1	VERNAS	Léon-Paul MORGUE		
1	VERTRIEU	Francis SPTZNER		
1	VEYSSILIEU	Karim AMEZIANE		
1	VÉZERONCE-CURTIN	Maurice BELANTAN		
1	VIGNIEU	Ana Paula DUMARTEREY		
1	VILLEFONTAINE	Christian GUETAT	<del>Excusé</del> 	
1	VILLEMORIEU	Patrick COSSIAUX		
1	VILLETTE-D'ANTHON	Pascal BLANC		
1	COLOMBIER-SAUGNIEU	Georges VISCOGLIOSI		
1	GENAS	Christine CALLAMARD ✕		
1	JONAGE	Luc LAURENT		
1	JONS	Michel TAVERNIER		
1	MEYZIEU	Gérard REVELLIN	<i>Levelli</i>	
1	PUSIGNAN	Benoit VELARDO		
1	SAINT-BONNET-DE-MURE	Jean-Paul DEMEREAU		
1	SAINT-LAURENT-DE-MURE	Jack CHEVALIER		
1	Député de l'Isère	Cendra MOTIN	Excusée	Laurence LEGODEC 
1	Député de l'Isère	Marjolaine MEYNIER-MILLEFERT		
1	Député de l'Isère	Caroline ABADIE		
1	Député du Rhône	Danièle CAZARIAN		
1	Député de l'Ain	Charles DE LA VERPILLIÈRE		
1	Député de l'Ain	Damien ABAD		
1	Député de l'Ain	Stéphane TROMPILLE		
1	Département du Rhône	Daniel VALERO	Excusé	<i>OK CD présent (genob)</i>
1	Département de l'Isère	Annie POURTIER	Excusée	
1	Département de l'Isère	Damien MICHALLET		
1	Département de l'Isère	Aurélien VERNAY		
1	Département de l'Isère	Catherine SIMON	Excusée	
1	Département de l'Isère	Annick MERLE		
1	Département de l'Ain	Elisabeth LAROCHE		

1	Département de l'Ain	Caroline TERRIER		
1	Département de l'Ain	Sandrine CASTELLANO		
1	Département de l'Ain	Viviane VAUDRAY	Excusée	
1	Département de l'Ain	Martine TABOURET	Excusée	
1	Département de l'Ain	Véronique BAUDE		
1	Métropole de Lyon	Jean-Luc DA PASSANO	Excusé	
1	Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes	Stéphanie PERNOD-BEAUDON	Excusée	
2	Association des Ecologistes pour le Nucléaire	Michel GAY	Excusé	
2		François POIZAT		
2	Sortir du Nucléaire Bugey	Joël GUERRY		
2		Daniel IOSTI		
2	Greenpeace	Jacques GELEZ		
2		Florence DECRAUX		
2	ALEC 01	Daniel FABRE		
2		Marie ALEXANDRE-MOISSENET	EXCUSEE	
2	Fédération de Chasse de l'Ain	Gérard RAPHANEL		
2		Joanny GRIFFON		
2	Comité de vigilance de la Plaine de l'Ain	Albert MARIN		
2		Pierre CHRISTIN		
2	France Nature Environnement - 01	Eric BONNAT		
2	FRAPNA 38 FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT 38	Chantal GEHIN		
2	Ligue Nationale contre le Cancer 01	Docteur Jean BRUHIERE		
2	Ligue Nationale contre le Cancer 38	Claudine AGNIUS-DELORD	Excusée	
2	Association Hiéroise pour la Défense de l'Environnement	Bernard GAJNIK		
2	Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique de l'	Marc Rollet		
2	Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique de l'	Hervé BONZI		
2	ATMO Auvergne Rhône Alpes	Nicolas VIGIER	Excusé	
2	ACER	Claude CASSE		
2	LPO	Thierry LENGAGNE		
3	CFDT	Pascal BERTHE		
3		Jurgen de NEVE		
3		Raphael RICHARD		
3		Rémy LASNET	excusé	
3		Marie-Christine PILLON		

3	<b>CFTC</b>	Hervé GOUILLOUX		
3		Philippe JOSSE		
3		Christiane CHAULET		
3	<b>CFE/ CGC</b>	Nicolas LEBRAT		
3		Philippe MOREL		
3		Gilles MAJORCZYK		
3		Cédric RONGER		
3	<b>CGT</b>	Alain BOURNAT		
3		Philippe OSVEPIAN		
3		Patrice CECILLON		
3		Christophe PAUL	Excusé	
3	<b>FO</b>	Dominique CHOUETTE		
3		Roger DIAZ		
3		Damien ROSSET		
3		Christine VERGNE		
4	<b>Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain</b>	Patrice FONTENAT Louis GIRBAU		
4	<b>Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère</b>	Daniel PARAIRE		
4	<b>Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble</b>	Jean VAYLET		
4	<b>Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon</b>	Emmanuel IMBERTON		
4	<b>Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Ain</b>	Vincent GAUD		
4	<b>Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Isère</b>	Philippe TIERSEN		
4	<b>Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Rhône</b>	Alain AUDOUARD		
4	<b>Chambre d'Agriculture de l'Ain</b>	Sandie MARTHOU	Excusée	Jérôme MARTIN 
4	<b>Chambre d'Agriculture de l'Isère</b>	Jean-Claude DARLET		
4	<b>Chambre d'Agriculture du Rhône</b>	Gérard BAZIN		
4	<b>Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ain</b>	Hugues DEREGNAUCOURT	COO FROMONT 	
4	<b>Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère</b>	André BENKEMOUN		
4	<b>Département de l'Ain</b>	Franck STEYAERT		
4	<b>Département de l'Isère</b>	Severine BATTIN		
4	<b>Syndicat Mixte de la Plaine de l'Ain</b>	Hugues DE BEAUPUY		
4	<b>Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain</b>	Thierry COLIN		
4	<b>Laboratoire Vétérinaire Départemental de l'Ain</b>	Daniel BAROUX		
4	<b>Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire</b>	Axelle PORTIER		
4	<b>Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse</b>	Frédérique LABRO-GOUBY	Excusée	

4	Hôpital privé d'Ambérieu en Bugey	Karine GIROUDON	Excusée	PORT LEVET Maryline
4	Ordre des Médecins	Dr Jacques Baradel		
4	Conseil régional de l'Ordre des Pharmaciens	Jean-Luc LEPETIT		
4	Association Syndicale des Irrigants de l'Ain <i>D'IRRIGATION</i>	Fabien THOMAZET	<i>Thomas</i>	
4	Société Française d'Energie Nucléaire	Xavier URSAT	<i>Xavier Ursat</i>	
4	IFARE	Marc CHILLET		
4	FDSEA 01	Adrien BOURLEZ	Excusé	Daniel BIEZ
5	Canton de Genève - NRBC	Oliver PERIC	<i>Oliver Peric</i>	
5	Office Fédéral de la Protection des populations - CENAL	Gerald SCHARDING	Excusé	
5	Office Fédéral de l'Energie	Ralf STRAUB		
6	Préfecture de l'Ain	Pierre-Antoine ARVERS		
6	ASN	Cyril BERNARDE		
6	EDF Bugey	Pierre-Louis BOYER		
6	ASN	Caroline Coutout <i>Regis BECO</i>	<i>Caroline</i>	
6	EDF Bugey	Laurence POUSSEL	<i>Laurence</i>	
6	Préfecture de l'Ain	Préfecture de l'Ain		
6	Sous-Préfecture de Belley	Pascale PREVEIRAULT		
6	EDF Bugey	Emmanuelle VALEMBOIS		
6	Préfecture de l'Ain	Préfecture de l'Ain		
6	EDF Bugey	Bastien WRECKO <i>Carole</i>	<i>Bastien Wrecko</i>	
6	ASN	Richard Escoffier	Excusé	<i>de BECO</i>
6	IONISOS	Christoph HERKENS		
6	IONISOS	Gildas LE GUILLERME		
6	CD01	Alix BOUGAIN		
6	Agence Régionale de Santé	Catherine Malbos	Excusée	
6	Sous-Préfecture de la Tour du Pin	Pierre Gindroz		

ENPE BUGET  
 IONISOS  
 IONISOS

Cécile NACHET  
 Plantier Michel  
 2607 Thomas